



**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication**  
**Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS**  
**l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 214 Mai 2017**

---

**Sommaire**

---

**\*Éditorial\***

Sensibiliser et punir pour tenter de mettre fin aux dérives sur les réseaux sociaux

**\*Actualités\***

Inculpations suite à la diffusion d'un photomontage diffamatoire à l'égard du Président M. Sall

L'Archevêque de Dakar met en garde les journalistes sur l'utilisation des médias sociaux

M&A Ventures prend une participation de 25% dans le capital de PAPS

Les opérateurs de télécommunications réclament l'utilisation du FDSUT au profit du secteur

Lancement du Fichier unifié des données du personnel de l'Etat

Décès de la bloggeuse sénégalaise Anna Guèye

5<sup>ème</sup> édition du Forum national sur la gouvernance de l'Internet

La Présidence de la République lance une plateforme digitale dédiée aux jeunes

L'application mobile PAPS primée lors de la 5<sup>ème</sup> édition de Hub Africa

Lancement du blog institutionnel du Groupe SONATEL

Lancement du Soleil Digital, supplément du quotidien Le Soleil dédié aux TIC

**\*Politique\***

Lignes directrices sur la sécurité de l'infrastructure Internet pour l'Afrique

Le DG de l'ARTP désigné comme Vice-président du Conseil des régulateurs africains

Création du Réseau interparlementaire sur les TIC des pays membres de la CEDEAO

18<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT

**\*Infrastructures et services\***

Tigo a présenté son data center dont l'inauguration est prévue en juillet prochain

La 4G est désormais disponible à Diamniadio

**\*Projets\***

Création d'une « Sonatel Academy » pour appuyer l'entrepreneuriat dans le numérique

Le FDSUT financera la construction de quatre ENO au profit de l'UVS

**\*Rendez-vous\***

1<sup>ère</sup> édition de la Conférence d'Afrique francophone sur les données ouvertes

Deuxième édition des « Mardis du numérique » (6 juin 2017, Dakar, Sénégal)

Forum 2017 du SMSI (12-16 juin 2017, Genève, Suisse)

**Sensibiliser et punir pour tenter de mettre fin aux dérives sur les réseaux sociaux**

Depuis un certain temps, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que les sites d'information « People » spécialisés dans le « Buzz » ne publient des histoires de mœurs dont l'épicentre se trouve être sur les réseaux sociaux. Ainsi, à la fin de l'année 2016, la diffusion de photos et de vidéos exposant la nudité de la danseuse Mbathio Ndiaye avait défrayé la chronique. Ces données, ayant un caractère éminemment personnel, avaient été diffusées sans son consentement via WhatsApp et s'étaient par la suite répandues sur Internet grâce à la viralité des réseaux sociaux. A peine les effets de cette affaire étaient-ils retombés que le scandale de Djibril Ndiogou Diop, plus connu sous le nom de Tyco Tattoo, prenait le relais. Ce dernier n'avait en effet rien trouvé de mieux que de diffuser sur Snapchat les tatouages qu'il avait réalisés sur les parties intimes de ses clientes. Plus tard, un autre scandale prit le relais avec la diffusion sur WhatsApp d'une vidéo d'un homme présenté, à tort ou à raison, comme le célèbre lutteur Balla Gaye n° 2 en train de se faire faire une fellation. Plus récemment, un étudiant a été condamné pour avoir créé deux comptes Facebook avec des profils féminins qu'il utilisait pour appâter des femmes à la recherche du gain facile avec lesquelles il avait entretenu des relations sexuelles après leur avoir fait miroiter la possibilité d'obtenir de l'argent. Enfin, tout dernièrement, pour se venger de sa petite amie qui l'avait abandonné, un homme a créé un profil Whatsapp dénommé «Thiagatou gui» ainsi qu'un compte Facebook utilisant une de ses photos pour la discréditer en la faisant passer pour une femme de mœurs légères. A ces différentes affaires qui ont défrayé la chronique, il faut rajouter les affaires de moindre ampleur mais toutes aussi fréquentes consistant en la diffusion de photos ou de vidéos réalisées dans l'intimité et qui circulent sans consentement de téléphone portable en téléphone portable sous l'emprise du voyeurisme ou à des fins de discrédit voire de vengeance. La toute récente affaire du photomontage associant l'image du Président de la république à une photo nue, qui a conduit à l'inculpation et à l'incarcération de plusieurs personnes, constitue le dernier épisode de ces graves dérives. Ces actes, qui n'ont rien à voir avec la liberté d'expression ou le droit à l'information, relèvent de la diffamation car portant atteinte à l'honneur ou à la considération de tierces personnes. Dès lors, il urge d'organiser des campagnes de sensibilisation afin de mettre en garde les citoyens contre les pratiques consistant à se faire faire photographier ou filmer dans n'importe quelle posture en ignorant que ces images peuvent être détournées de leur objet originel ou être piratées par une personne animée de mauvaises intentions avec les conséquences graves, voire dramatiques, qui peuvent s'en suivre. Il faut notamment éclairer les utilisateurs des réseaux sociaux sur le caractère non privé des groupes de discussion proposés par les différentes applications qu'ils utilisent au quotidien. Il faut surtout les mettre en garde contre le concept totalement galvaudé d' « ami » utilisé par Facebook qui met sur un même pied d'égalité les parents biologiques, les amis au vrai sens du terme, les simples connaissances et les personnes que l'on a rencontrées une fois dans sa vie voire avec lesquelles on ne possède aucun lien si ce n'est celui d'avoir des connaissances communes ! Quand Facebook vous permet d'avoir au moins 5000 « amis » et qu'un groupe WhatsApp peut compter jusqu'à 256 personnes, la raison, pour ne pas dire tout simplement le bon sens, commande de considérer ces espaces comme des communautés et par conséquent toutes les informations qui y sont diffusées revêtent un caractère public. Par mesure de précaution, les utilisateurs des réseaux sociaux doivent donc plutôt considérer ces derniers comme une extension de l'espace public dans le monde virtuel qu'une prolongation de leur sphère privée faute de quoi ils ne devront pas être surpris d'avoir à faire face à des situations désagréables voire à répondre de leurs actes ou de leurs propos devant la justice. Si ces dérives qui constituent des délits, doivent être sanctionnées, elles ne devraient pas pour autant conduire leurs auteurs directement en prison et pourraient se limiter à des amendes dont le montant serait dissuasif, si tant est que les réseaux sociaux qui se réinventent au tempo de l'Internet, avec des figures aussi imprévisibles qu'incontrôlables peuvent se soumettre à un contrôle autre que les règles que se donne la communauté des internautes. Mais, là c'est une autre question qui est posée et à résoudre.

**Alex Corenthin**  
**Secrétaire aux relations internationales**

---

## Actualités

---

\* Inculpations suite à la diffusion d'un photomontage diffamatoire à l'égard du Président M. Sall

Le 31 mai 2017, la presse a révélé l'arrestation et l'inculpation de quatre personnes, dont une jeune femme du nom d'Oulèye Mané, journaliste à Touba TV, pour avoir diffusé, au sein d'un groupe WhatsApp intitulé « Xaley beug lou bakh », un photomontage associant l'image du Président de la république Macky Sall à une photo nue.

\* L'Archevêque de Dakar met en garde les journalistes sur l'utilisation des médias sociaux

Le 27 mai 2017, lors d'une rencontre organisée avec les acteurs des médias à l'occasion de la journée mondiale des communications sociales, l'Archevêque de Dakar, Monseigneur Benjamin Ndiaye a invité les professionnels des médias et de la communication à plus de rigueur dans la collecte et le traitement de l'information. Il les a notamment invités à bannir la facilité en matière de collecte de l'information, les mettant en garde contre le recours aux informations diffusées sur les réseaux sociaux. Pour corroborer ses propos, il a évoqué la rumeur concernant son élévation par le Pape François à la dignité de cardinal qui serait parti d'un poisson d'avril mais qui depuis s'est largement répandue sur les réseaux sociaux.

\* M&A Ventures prend une participation de 25% dans le capital de PAPS

Le 25 mai 2017 la société de livraison géolocalisée PAPS, lancée par Bamba Lô en 2016, a annoncé l'ouverture de son capital à M&A Ventures, société d'investissement dédiée aux PME. M&A Ventures a décidé d'entrer dans le capital de PAPS à hauteur de 25% pour lui permettre de poursuivre sa phase de croissance et d'expansion. L'argent issu de cette prise de participation permettra également à PAPS d'investir dans le renforcement de ses moyens logistiques et opérationnels pour consolider son modèle économique et de diversifier ses services. PAPS qui a déjà étendu sa plateforme et propose désormais des services comme le commerce en ligne dans les secteurs de la santé, l'alimentation ou encore le pressing a annoncé qu'elle comptait s'implanter dans d'autres pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire et la Guinée.

PAPS : <http://paps-dev.com/>

\* Les opérateurs de télécommunications réclament l'utilisation du FDSUT au profit du secteur

Le 23 mai 2017, à l'occasion du lancement de la 4G à Diamniadio, Abdou Karim Mbengue, Directeur de la Communication Institutionnelle et des Relations Extérieures de la SONATEL a informé que les opérateurs de télécommunication étaient en discussion avec l'Etat afin que les ressources du Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) soient consacrées au secteur pour combler le déficit de couverture noté dans certaines localités isolées du pays. Pour rappel, le FDSUT est alimenté par tous les opérateurs de télécommunications qui y contribuent à hauteur de 3% de leur chiffre d'affaires et ces derniers déplorent qu'il soit utilisé dans d'autres secteurs plutôt que dans le secteur des télécommunications.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

\* Lancement du Fichier unifié des données du personnel de l'Etat

Le 23 mai 2017, le ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du service public a procédé au lancement du Fichier unifié des données du personnel de l'Etat (FUDPE), une plateforme entièrement développée par l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), hébergée sur ses serveurs et gérée par ses informaticiens et ceux du ministère chargé de la Fonction publique. Consistant en une base de données

consolidées sur le personnel de l'Etat, cette application permettra notamment de dématérialiser les procédures liées à la gestion de la carrière des agents de l'Etat. Grâce à la mise en œuvre prochaine de l'interconnexion entre la Fonction publique et la Solde, les agents de l'Etat pourront, où qu'ils se trouvent, suivre en temps réel la gestion et l'évolution de leur carrière, ainsi que les incidences financières des actes d'administration les concernant.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Ministère de la Fonction Publique: <http://www.fonctionpublique.gouv.sn/>

\* Décès de la bloggeuse sénégalaise Anna Guèye

La célèbre bloggeuse sénégalaise Anna Guèye, âgée de 58 ans, est décédée le 17 mai 2017 à La Haye (Pays-Bas). Auteure et traductrice à la version française de Global Voices, elle était très présente sur les réseaux sociaux où elle totalisait près de 265 000 tweets et 14 600 abonnés. Militante des Droits de l'Homme, elle était cofondatrice de la Ligue des cyberactivistes africains pour la démocratie.

\* 5<sup>ème</sup> édition du Forum national sur la gouvernance de l'Internet

La 5<sup>ème</sup> édition du Forum national sur la gouvernance de l'Internet, organisée par le chapitre sénégalais d'Internet society (ISOC-Sénégal), s'est déroulée le 18 mai 2017 autour du thème : « Contribution des acteurs de l'écosystème numérique dans la mise en œuvre de la stratégie nationale SN2025 ». Dans ce cadre, deux panels ont prévus été organisés l'un portant sur le sous-thème « Infrastructures numériques publiques et privées : Quelle contribution à l'aménagement numérique du territoire ? » et axé sur la stratégie pour faire du Sénégal un hub technologique régional pour les start-up.

ISOC-Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

\* La Présidence de la République lance une plateforme digitale dédiée aux jeunes

La Présidence de la République s'est doté d'un nouvel outil de communication pour mieux répondre aux attentes des jeunes Sénégalaises et Sénégalais à travers le lancement d'une nouvelle plateforme digitale dénommée « Génération Sénégal ».

Génération Sénégal : <http://generationsenegal.presidence.sn/>

\* L'application mobile PAPS primée lors de la 5<sup>ème</sup> édition de Hub Africa

La 5<sup>ème</sup> édition de Hub Africa, plateforme multifonctionnelle de solutions dédiées exclusivement aux investisseurs et entrepreneurs en Afrique, s'est déroulée sous le thème « L'entrepreneur, acteur de l'intégration africaine » du 4 au 5 mai 2017 à Casablanca (Maroc). A cette occasion, PAPS, première application de livraison géolocalisée au Sénégal et en Afrique francophone s'est vu remettre le Prix du « Grand Pitch Hub Africa 2017 ». PAPS est une application mobile de géolocalisation qui permet à n'importe quel client de passer sa commande dans n'importe quelle ville du Sénégal et de se faire livrer en un temps record. Actuellement PAPS assure la gestion hebdomadaire de plus de 350 commandes et ses livraisons sont exécutées grâce à une équipe de trente (30) coursiers.

PAPS : <https://www.facebook.com/Papsapp/>

\* Lancement du blog institutionnel du Groupe SONATEL

Le 2 mai 2017, SONATEL a lancé un blog institutionnel afin d'informer sur l'actualité du Groupe et favoriser l'échange avec ses partenaires.

Le Blog de SONATEL : <http://blog.sonatel.sn/>

\* Lancement du Soleil Digital, supplément du quotidien Le Soleil dédié aux TIC

Le journal Le Soleil a lancé un nouveau supplément dédié aux technologies de l'information et de la communication. Baptisé Le Soleil Digital, il se veut un espace de portrait, de focus, de compte rendus, d'analyse de l'actualité du secteur du numérique.

---

## Politique

---

\* Lignes directrices sur la sécurité de l'infrastructure Internet pour l'Afrique

En marge du Sommet africain de l'Internet qui s'est tenu du 21 mai au 2 juin 2017 à Nairobi (Kenya), la Commission de l'Union Africaine (CUA) et Internet Society (ISOC) ont présenté des lignes directrices sur la sécurité de l'infrastructure Internet pour l'Afrique visant à créer une infrastructure Internet plus sécurisée et à modifier la façon dont les États membres de l'Union africaine (UA) abordent la cybersécurité. Elles proposent notamment quatre principes essentiels à la sécurité de l'infrastructure Internet à savoir (1) la sensibilisation, (2) la responsabilité, (3) la coopération et (4) le respect des droits fondamentaux et des propriétés Internet. S'agissant des institutions panafricaines, la Commission de l'Union africaine (CUA) et ISOC recommandent de créer un Comité de collaboration et de coordination en matière de cybersécurité à l'échelle africaine. Concernant les états, elles recommandent d'établir et de renforcer les centres nationaux d'intervention en matière de sécurité informatique (CSIRT), mais également de promouvoir la résilience de l'infrastructure Internet via la mise en place de points d'échange Internet (IXP). Enfin pour ce qui est des fournisseurs d'accès Internet et des opérateurs de télécommunications, il leur est demandé d'assurer la sécurité de base en protégeant notamment le réseau et les systèmes de noms de domaine et établissant et maintenant la coopération et la collaboration en matière de sécurité.

Sécurité de l'infrastructure Internet pour l'Afrique : <http://www.internetsociety.org/doc/aiisg>

\* Le DG de l'ARTP désigné comme Vice-président du Conseil des régulateurs africains

Le Directeur général de l'Autorité de régulations des télécommunications et des postes (ARTP), Abdou Karim Sall a été désigné comme Vice-président du Conseil des régulateurs africains. Ce nouvel organe continental à vocation consultative a été mis en place en marge d'une réunion de Smart Africa tenue à Kigali (Rwanda). Cette entité aura pour principale mission d'étudier toutes les voies et moyens techniques, technologiques et juridiques pour mieux faire avancer, au niveau africain notamment, les projets communs tels que le Free Roaming.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

\* Création du Réseau interparlementaire sur les TIC des pays membres de la CEDEAO

Un forum interparlementaire sur les TIC pour le développement dans l'espace CEDEAO s'est déroulé du 3 au 5 mai 2017 à Niamey (Niger) avec pour objectif de sensibiliser les parlementaires des Etats membres sur la nécessité d'accélérer la transposition des textes communautaires sur les TIC dans les corpus juridiques nationaux. Cette rencontre a permis d'édifier les parlementaires sur les instruments juridiques existant aussi bien au niveau de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de l'Union africaine (UA), etc. en matière des TIC, les mécanismes permettant à chaque Parlement d'accompagner les processus de transposition desdits textes dans les ordonnancements juridiques nationaux, les enjeux et l'intérêt de la transposition des textes communautaires relatifs aux TIC. A l'issue de cette manifestation, il a été créé un Réseau interparlementaire sur les TIC des pays membres de la CEDEAO (RIPTIC) dirigé par un Comité ad hoc chargé de piloter et de coordonner ses activités, mais aussi d'instituer un forum annuel du RIPTIC-CEDEAO.

CEDEAO : <http://www.ecowas.int/>

\* 18<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT

La 18<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications (UAT) s'est déroulée du 3 au 5 mai 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso). La rencontre a permis d'examiner le Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union de juin 2016 à avril 2017, le Rapport des comptes vérifiés de l'exercice 2015-2016, le Projet de programme de travail et de budget de l'exercice 2017-2018 et les propositions de thèmes pour la célébration de la journée africaine des télécommunications. A l'issue des travaux, il a été retenu que le thème de la journée africaine des télécommunications qui sera célébrée le 7 décembre 2017 en Côte-d'Ivoire, à l'occasion de l'anniversaire de l'UAT, serait intitulé « Développement de l'économie numérique : impact des services et applications sur le développement socioéconomique de l'Afrique. Créée en 1999 en Afrique du Sud pour succéder à l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT), la vision de l'UAT est de faire du continent, un « acteur actif de la société de l'information ». Son Conseil d'administration, composé de 18 Etats membres élus pour quatre ans, siège une fois par an en session ordinaire.

UAT : <http://atu-uat.org/>

---

## Infrastructures et services

---

\* Tigo a présenté son data center dont l'inauguration est prévue en juillet prochain

Le 24 mai 2017, en prélude à l'inauguration officielle de son data center prévue en juillet 2017, Tigo Business l'a présenté aux directeurs des services informatiques (DSI) des plus grandes entreprises du Sénégal. Annoncé en juin 2016, ce projet de data center d'une valeur de plus de 4 milliards de francs CFA a été construit par Sen Connect, entité du groupe Millicom, sur le site du pôle urbain de Diamniadio. Ce data center, du fait de la qualité de ses normes de sécurité et de contrôle qui répondent aux 45 critères d'exigence requis par l'Uptime Institute a reçu la certification Tiers 3, devenant ainsi le premier data center à obtenir ce type de certification en Afrique de l'Ouest francophone.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

\* La 4G est désormais disponible à Diamniadio

Le 23 mai 2017, la SONATEL a procédé au lancement de la 4G à Diamniadio. Depuis l'obtention de la licence 4G en juillet 2016, le groupe SONATEL a mis en place un programme de déploiement de cette technologie qui couvre actuellement 259 sites 4G à Dakar, Saly, Touba, St Louis et Ziguinchor. L'extension de la couverture 4G se poursuivra en 2017 avec le déploiement de 132 sites dans la région de Dakar et 246 dans les capitales des autres régions.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

---

## Projets

---

Création d'une « Sonatel Academy » pour appuyer l'entrepreneuriat dans le numérique

Le 13 mai 2017, en marge de la première édition des « Mardis du Numérique », Rokhata Solange Ndir, la responsable RSE de SONATEL, a annoncé le prochain lancement d'une « Sonatel Academy », initiative qui a pour ambition de contribuer à la formation des jeunes dans le domaine du numérique. Principalement ouverte aux jeunes qui ne possèdent pas le baccalauréat et dont SONATEL prendra intégralement en charge les frais de scolarité, ce dispositif a été développé en collaboration avec le ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat. En son sein, les jeunes porteurs d'idées d'entrepreneuriat pourront bénéficier d'une formation gratuite sur un cycle complet de manière à leur donner des compétences numériques, en terme d'entrepreneuriat, afin qu'ils soient en mesure de

développer leurs start-up ou d'incuber des entreprises.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

\* Le FDSUT financera la construction de quatre ENO au profit de l'UVS

Le 17 mai 2017, le Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) a signé une convention de financement avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), en vue de la construction de quatre espaces numériques ouverts (ENO). Sur la base de l'accord, la FDSUT a attribué une subvention de 2,4 milliards de francs CFA au MESR pour la construction et à l'équipement, au courant de cette année, de quatre ENO de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS). De plus, entre 2018 et 2021, le FDSUT financera quatre autres ENO, à raison d'un par an, pour un coût unitaire de 600 millions de francs CFA.

FDSUT : <http://www.fdsut.sn/>

UVS : <http://www.uvs.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* 1<sup>ère</sup> édition de la Conférence d'Afrique francophone sur les données ouvertes

La première édition de la Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouvertes (CAFDO 2017) se déroulera du 1er au 3 juin 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cette rencontre vise à renforcer la communauté des acteurs des données ouvertes en Afrique Francophone et créer un cadre favorable à la création de compétences à même d'appuyer le développement durable via la donnée. Durant trois jours les acteurs d'Afrique Francophone auront l'opportunité de :

- Partager leurs expériences en matière de données ouvertes ;
- Construire un plan d'actions pour le développement des données ouvertes dans les pays des participants ;
- Construire un réseau de leaders en données ouvertes ;
- Identifier et démarrer des projets concrets en matière de données ouvertes répondant aux priorités de pays participants.

CAFDO 2017 : <http://www.cafdo.org/>

\* Deuxième édition des « Mardis du numérique » (6 juin 2017, Dakar, Sénégal)

La deuxième édition des « Mardis du numérique » se tiendra le mardi 6 juin 2017 sur le thème « L'Etat, principal acteur de la transformation numérique ». « Les Mardis du numérique » sont une initiative de l'African Performance Institute, une association créée par des experts sénégalais et étrangers dont le but principal est de promouvoir le commerce électronique et la dématérialisation dans les administrations publiques sur le continent africain. A travers ce cycle de conférences, l'objectif consiste à servir de plateforme d'examen des différentes problématiques liées à la construction numérique et à la transformation numérique. Il s'agit aussi de formuler des recommandations à l'endroit du gouvernement qui est l'animateur clé de la mise en œuvre de la stratégie Sénégal numérique 2025.

Mardis du numérique : <http://www.mardinumerique.org/>

\* Forum 2017 du SMSI (12-16 juin 2017, Genève, Suisse)

Le Forum 2017 du Sommet mondial sur la société de l'information (Forum 2017 du SMSI) se déroulera du 12 au 16 juin 2017 à Genève (Suisse). Cette manifestation qui représente le plus vaste rassemblement annuel de la communauté des technologies de l'information et de la

communication (TIC) au service du développement accueillera plus de 2 500 experts venus du monde entier. Organisé conjointement par l'UIT, l'UNESCO, la CNUCED et le PNUD, en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions du système des Nations Unies, le Forum de cette année sera axé sur les grandes tendances du développement durable et les initiatives en faveur de TIC inclusives dans les domaines identifiés comme prioritaires par les Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies, comme la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes, l'environnement, les infrastructures et l'innovation.

Forum 2017 du SMSI : <http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2017/>

Objectifs de développement durable : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/>

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, mai 2017